Le citoyen Paul-François Baudot, prêtre, révolutionnaire et archiviste

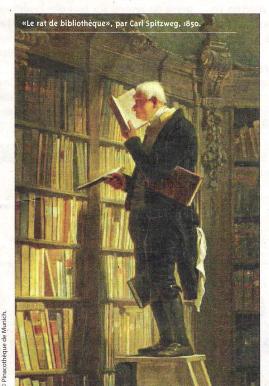
par Georges Salamand

ans le beau travail que lui consacrera son lointain successeur, Auguste PRUDHOMME, archiviste départemental de l'Isère, nous ne saurions à peu près rien de l'abbé BAUDOT, Dauphinois discret et efficace, habile sans doute mais souvent dépassé, naufragé apparemment bien malgré lui au sein de la tourmente révolutionnaire. Il est né le 18 octobre 1737 à Grenoble d'un certain Simon BAUDOT, présumé officier de M^{gr} l'évêque... mais qui semble avoir arrondi ses fins de mois en exploitant, en outre, une boutique d'épicerie et en gérant le poids public de la ville. Affublé de nombreux frères et sœurs, Paul-François est tonsuré puis clerc au

Un curé chargé de famille

chapitre cathédral de Grenoble.

Peu après le voici qui «tâte du terrain» comme curé, pendant 13 ans, dans diffé-



LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ

rentes petites paroisses dauphinoises, avant de s'en retourner à Grenoble comme archiviste et prêtre de la cathédrale. Ses revenus, confortables sans être mirifiques, se montent alors à 1500 livres, ce qui permet tout juste à notre homme de faire bouillir la marmite de la nombreuse famille dont il a la charge à la suite du décès de ses parents.

C'est sans doute ce sentiment d'injustice qui lui fait accepter avec allégresse les idées nouvelles. Notable de la cité en 1790, Monsieur BAUDOT prête serment et se retrouve curé constitutionnel de Saint-Joseph le 24 avril 1791.

Cependant, Auguste PRUDHOMME nous signale que notre curé-archiviste, malgré son zèle révolutionnaire, refusera longtemps de se « déprêtriser » à fond. C'est-àdire qu'il va mettre longtemps avant de déposer - comme la règle en avait été édictée - ses lettres de prêtrise sur l'autel de la Nation. Il y a, à cette réticence, une raison simple: l'existence d'une encombrante famille de trois sœurs, totalement à charge, et la smalah des... seize enfants de ses frères sans travail!

Nommé Juge de Paix, BAUDOT se retrouve au Comité de surveillance révolutionnaire comme secrétaire, puis comme président... mais toujours chargé de la garde des archives du district de

Bien que considéré comme terroriste en 1796, les administrateurs du département le maintiennent également dans ses fonctions d'archiviste avec, comme adjoint, un certain François BOUVIER avec lequel l'exprêtre s'entend à merveille.

Le travail qu'accomplissent les deux savants est tout à fait remarquable. En un an, ils parviennent à dresser les inventaires des titres des communautés religieuses et ceux des émigrés de l'Isère.

Tout ce qui peut être récupéré est rassemblé dans les combles de l'ancien Parlement, près de l'endroit où logent BAUDOT et sa nombreuse famille.

Un archiviste efficace

Ce dernier, à soixante ans, se lance sur le terrain, à Crolles et à Lancey, sur les traces des anciens cartulaires de l'abbaye des Ayes, mais aussi à Lalley et à Saint-Maurice-en-Trièves. Un peu plus tard, il est à Voreppe pour essayer de mettre la main sur les archives de la famille émigrée DUPUY de SAINT-VINCENT, documents supposés pillés après la fuite de leurs propriétaires.

En réalité, le duo BAUDOT-BOUVIER, non seulement sauve ce qui peut être sauvé de ce qui reste de la mémoire écrite de cette partie du Dauphiné, mais encore classe, cote et inventorie tous les dépôts, redistribuant parfois aux ayant-droits les archives qui n'ont pas été détruites.

En 1799, resté seul gardien des archives, BAUDOT, qui craint avec raison la suppression de son poste, va présenter au préfet RICARD, avec l'aide de son ami, l'accusateur public BOISSONNET, une défense et illustration de ses activités et fonction. Habilement, il signale au préfet l'importance de sa recherche pour asseoir... les créances anciennes!

Malheureusement le traitement de ce bourreau de travail - qui affirme classer les archives de 4 heures du matin à midi et consacrer tous ses après-midi aux recherches pour les particuliers - sera considérablement réduit. En 1806 le regroupement, à partir des archives de la chambre des Comptes, des archives de l'ancienne province de Dauphiné, n'obtiendra pas l'agrément financier des administrateurs de la Drôme, et des Hautes-Alpes. Mais cela n'a alors que peu d'importance, toute la petite famille étant casée, Paul-François, ayant repris son vieil habit ecclésiastique, décède avec le sentiment du devoir accompli, le 10 avril 1808.

(*) Auguste Prudhomme: «Les archives de l'Isère 1790-1899» – imprimerie Allier.

11th AVRIL 2011